

Madame, Monsieur,

Période 3, compliquée, nous avons beaucoup de remplacements non assurés, obligeant à des répartitions qui impactent les classes. Nous avons bien conscience de vos difficultés et contraintes professionnelles, nous avons toujours accueilli vos enfants, mais si vous avez la possibilité de les garder, cela soulage les autres classes. Je remercie mes collègues qui se multiplient et font leur maximum.

Educonnect : les livrets scolaires sont sur votre plateforme

<https://educonnect.education.gouv.fr/idp/profile/SAML2/Redirect/SSO?execution=e1s1> vous avez la possibilité de les signer. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous solliciter.

Organisation école/garderie/périscolaire : Les temps scolaires stricts (8h20-13h30 + APC, 13h20-16h30) sont sous la responsabilité de l'école. Tous les autres temps, Restauration scolaire et périscolaire sont sous la responsabilité de la mairie. Merci d'en tenir compte dans vos mails, appels téléphoniques, retards, modifications de prise en charge, absences... Nous communiquons très naturellement mais je peux être en classe, en réunion, pas toujours disponible... Il est préférable de vous adresser directement aux services concernés (06 71 42 48 81 ou 04 50 03 03 13).

Visiophone : Nous rencontrons toujours de grosses difficultés de communication portail sur le temps scolaire. Si vous avez la possibilité de privilégier les temps de récréation pour les prises en charge, c'est mieux pour nous... Dans le cas contraire, sans réponse, ce n'est pas que le directeur est à la sieste, c'est qu'il ne reçoit pas votre appel. Dans ces cas, appelez le **06 30 05 21 49** ou le 06 17 61 72 71.

Mails en retard : Dans la série des dysfonctionnements... les parents hébergés chez orange reçoivent parfois les mails de l'école avec du retard. Il s'agit d'un problème rencontré entre le serveur académique et ce fournisseur. Je pense avoir trouvé la solution, n'hésitez pas à m'informer si ces difficultés perdurent.

Carnaval : le mardi 13 mars, c'est carnaval, vos enfants sont autorisés à venir à l'école déguisés.

Vente de crêpes : Afin de financer les 2 classes de voile et la classe de mer, l'APE propose de faire une opération crêpes.

Intermarché à Amancy laisse à disposition le Sas d'entrée pour procéder à une vente de crêpes le **samedi 17 février après-midi de 14h00 à 17h00**.

Cartouches d'encre : Nous collectons toujours les cartouches d'encre au profit de l'association ["enfance et partage"](#).

Fête de l'école : Petit rappel, elle est prévue le vendredi 14 juin 2024, à 18h.

Bien cordialement